

Honorer des choristes, des instrumentistes méritants

Pourquoi, quel intérêt ?

Dieu nous a donné des talents... à chacun de trouver comment les faire fructifier !
Il est donc tout naturel que chacun développe ses compétences au service de tous pour le bien de tous.
Ce don gratuit (« donne ce que tu as reçu ») n'appelle pas de récompense.

Est-il alors unimaginable de montrer de la gratitude pour un service rendu ? Bien sûr que non.
Cet honneur est à inscrire dans cette dynamique.
L'Église diocésaine sait reconnaître les services rendus par les membres de la Communauté.

Comment ?

Pour la partie musique, l'Union Sainte Cécile a mis en place un dispositif de reconnaissance en sa mission de service diocésain pour la musique liturgique. Il s'agit de médailles et diplômes. Ce dispositif doit être considéré comme le mode de reconnaissance le plus important puisque c'est celui qui est mis en place par le Diocèse. Pour la remise des médailles on pourra bien sûr faire appel à un membre du Service, de l'USC. Le symbole n'en sera que plus parlant.

Il est recommandé de faire la remise des médailles en présence de toute la communauté ; lors d'une célébration, cette remise se placera avant la bénédiction finale et l'envoi.

D'autres modes de reconnaissance sont envisageables, par exemple à l'occasion d'un événement particulier (anniversaire...). Au lieu d'une médaille, un cadeau tel un beau livre (Sainte Cécile la force du chant...) ou un CD peuvent faire grand plaisir.

Lors d'une célébration particulière de la Communauté de Paroisses (comme par exemple l'envoi en mission des forces vives de la communauté pour l'année scolaire nouvelle), il est possible d'insister plus particulièrement sur le service rendu. Parfois quelques mots suffisent pour exprimer la reconnaissance !

Dans tous les cas, c'est à la paroisse locale que revient l'initiative de la reconnaissance, ainsi que le choix de sa forme.

Moyens nécessaires ?

Pour une remise de médailles :

- Commander les médailles à l'USC. Elles sont toujours associées à un diplôme personnel. Le formulaire de commande peut être téléchargé dans la partie Boutique du site de l'USC www.union-sainte-cecile.org
- Si la remise de médailles doit se faire par un représentant du diocèse, il y a lieu de contacter l'USC au plus tôt (les agendas se remplissent vite).
- Si un verre de l'amitié prolonge de manière conviviale la remise de la médaille, penser à réserver le foyer paroissial.